



Déclaration préalable du SE-Unsa

Conseil de formation

28 juin 2024

Mme l'Inspectrice d'Académie,
Mesdames, Messieurs les membres du conseil de formation

Nous ne cessons de le répéter : être bien formé, c'est bien enseigner. La formation initiale et continue sont les points clés dans le bon exercice de notre métier.

Le SE-Unsa alerte le ministère depuis longtemps sur la crise des vocations. Pour y faire face, le Président de la République a annoncé début avril une réforme de la formation initiale des enseignants. Ce nouveau texte a le mérite de faire passer le concours à bac + 3 et de proposer une formation plus progressive aux lauréats, qui auront alors le statut d'élèves fonctionnaires. Si elle est effectivement publiée, cette réforme devrait apporter une évolution importante susceptible de renforcer, au moins pour partie, l'attractivité des concours et mieux préparer les enseignants.

De plus, nous le répétons : il est nécessaire de prendre soin de nos stagiaires. Il est important de les positionner sur des supports qui les mettent en confiance car des disparités existent (niveaux multiples, dispositifs tels que classe flexible...).

Pour les lauréats 2024, l'année commence difficilement. De par le contexte actuel, les modalités d'affectation se font cette année sur les regroupements de communes. Toutefois, le manque de précision sur les types de poste qu'il pourraient occuper, l'affectation plus que tardive au 9 juillet, génèrent déjà de l'angoisse chez nos futurs jeunes collègues.

Concernant la formation continue, partir des besoins des collègues dans le cadre des plans ou, des écoles, dans le cadre des évaluations est globalement apprécié.

Cependant, la nécessité de proposer des contenus de formation diversifiés et transversaux est de plus en plus demandée.

La prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers demande de nombreuses compétences. L'Education nationale se doit de préparer au mieux ses personnels, enseignants comme AESH. Nos collègues sont nombreux à demander une formation régulière face au défi que représente l'inclusion aujourd'hui. Il y a nécessité à croiser les regards, notamment en permettant aux AESH de pouvoir accéder à des formations communes avec leurs collègues professeurs et en liaison étroite avec leurs besoins.

Le SE-Unsa insiste une nouvelle fois sur la nécessité de prévoir des formations sur des lieux à proximité du domicile ou du lieu de travail des AESH. Inutile de rappeler que ce sont des personnels précaires. La distance imposée par certaines formations (jusqu'à une heure et demi) les met en difficulté et suscite beaucoup de colère.

Une formation initiale plus progressive pour préparer au mieux aux difficultés du terrain, une formation continue plus diversifiée et répondant aux besoins de la différenciation et de l'inclusion scolaire, voilà pour conclure, ce que le SE-Unsa demande pour nos collègues jeunes comme expérimentés.

Merci de votre attention.